



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

21 décembre 2023



Loi immigration : tous les enfants doivent avoir les mêmes droits !

Créée en 1947 par des militants républicains fiers de l'héritage du Conseil national de la résistance, attachés à un projet de société humaniste et profondément progressiste dans laquelle l'école publique occupe une place centrale, la FCPE a toujours fait de la lutte contre toutes les discriminations un principe cardinal et intangible.

Nous avons été sidérés et sommes en colère de voir des mesures portées par l'extrême droite depuis plus de 40 ans devenir une loi de la République. Cette loi va venir fracturer encore un peu plus une société déjà profondément divisée et va fragiliser celles et ceux qui viennent vivre dans notre pays pour participer à son développement et se construire un avenir meilleur. Notre pays a toujours été une terre d'asile et d'accueil, dont nous pouvons être fiers.

Aussi, nous rejetons cette loi qui ne respecte pas l'article premier de notre constitution : "La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances."

Les mesures prises vont inévitablement priver de nombreuses familles de l'accès au logement, des enfants de l'accès à l'éducation... Aujourd'hui, rappelons que plus de 3 000 enfants dorment déjà dehors, 3 000 de trop ! Comment grandir et apprendre dans ces conditions ?

L'enseignement supérieur ne sera réservé qu'à des élites

financières étrangères et tournera ainsi le dos à des siècles d'accueil universel d'étudiants qui portent depuis toujours la France dans leur cœur et ont contribué ou contribuent encore au dynamisme de la recherche française.

La FCPE demande un sursaut collectif de la classe politique et le retrait pur et simple de ce texte nocif pour notre société, notre République.

À propos de la FCPE

Première fédération de parents d'élèves, forte de plus de 140 000 adhérents, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires. La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, qui agit sur l'ensemble du territoire hexagonal comme dans les territoires ultramarins. Elle est également présente dans les établissements français à l'étranger.

fcpe.asso.fr

Contact presse FCPE :

Laurence Guillermou :
06 82 81 40 82 /
fcpecom@fcpe.asso.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2020 FCPE